

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 2 novembre 2010

Armin Jans quittera le Conseil de banque de la BNS fin avril 2011

Armin Jans quittera le Conseil de banque de la Banque nationale suisse (BNS) fin avril 2011, à la date de l'Assemblée générale et de l'expiration de son mandat ordinaire. Né en 1949 à Zoug, Armin Jans est membre du Conseil de banque de la BNS depuis fin avril 1999 et atteindra ainsi en 2011 la durée maximale autorisée par mandat, soit douze ans.

Dans le cadre de ses fonctions, Armin Jans contribue à la surveillance et au contrôle de la conduite des affaires de la Banque nationale suisse. En tant que membre du Comité d'audit, il aide le Conseil de banque dans ses tâches de surveillance en matière de comptabilité, d'établissement des rapports financiers et de respect des lois et du cadre réglementaire. Il est également membre du Comité de nomination.

La Banque nationale suisse remercie d'ores et déjà vivement Armin Jans pour son long engagement au sein du Conseil de banque et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.